

# 5<sup>c</sup>. Journal du Lot 5<sup>c</sup>.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

<b>Abonnements</b> Ces prix doivent être doublés pour l'édition quotidienne. 3 mois 6 mois 1 an LOT et Départ. limitroph. 3 fr. 5 fr. 9 fr. Autres départements.... 3 fr. 50 6 fr. 11 fr. Les abonnements se paient d'avance	<b>Rédaction &amp; Administration</b> CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS A. COUESLANT, Directeur   L. BONNET, Rédact. en chef Les annonces sont reçues au bureau du Journal.	<b>Publicité</b> ANNONCES (la ligne ou son espace)..... 50 cent. RÉCLAMES ( — d' — )..... 75 cent. Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le « Journal du Lot » pour tout le département. Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.
	Par ordre du ministère et sous menace de saisie, d'abord, de suppression ensuite, nous devons, désormais, vendre le « Journal du Lot » dix centimes, ou accepter de paraître sur le format du présent numéro. (« Il faut économiser le papier », — c'est pourquoi, 5 fois par semaine, les grands quotidiens ont 4 pages !!!). — Nous nous inclinons devant la force, tout en protestant contre le décret illégal du 10 août 1917. — Nous condenserons la matière de façon à donner le plus de texte possible dans ce format exigü ! — Nos lecteurs, nous en avons la conviction, nous sauront gré d'avoir maintenu le prix de 5 cent. (Nous insérerons cet avis dans tous les numéros, pour expliquer ce format aux lecteurs nouveaux.)	

Format illégalement imposé : N<sup>o</sup> 100

VOIR NOS DÉPÊCHES EN 4<sup>e</sup> PAGE

## LA SITUATION

**L'affaire Caillaux. Laissons la Justice accomplir son œuvre. Rien ne saurait plus entraver l'éclatante lumière. — Il y a du tirage à Brest-Litovsk. L'Etat-major boche intervient avec brutalité. — L'effort anglais. — Les buts de paix : la restitution de l'Alsace les résume tous, car cette restitution marquera la défaite décisive des Allemands.**

Comme il fallait s'y attendre, l'arrestation de M. Caillaux provoque, dans toute la presse, d'abondants commentaires.

Vite et tout, avait-on dit. L'avenir nous dira si la justice sera rapide; mais, pour l'instant, on peut bien croire que la seconde promesse sera tenue. L'arrestation de l'ancien président du Conseil prouve qu'aucun citoyen, si haut placé qu'il ait pu être, ne saurait esquiver la responsabilité de ses actes. Et de cela le pays se montre satisfait. Non pas, certes, que nous voulions dès maintenant considérer M. Caillaux comme un coupable; mais si nous avons le devoir d'attendre impartialement la décision de la Justice, on ne peut pas supposer que le gouvernement ait pris une pareille décision sans avoir en main des faits d'une extrême gravité.

« Surtout, écrit avec sagesse M. Varrenne dans l'Événement, n'allons pas diviser ce pays. Pas plus de parti Caillaux demain qu'hier ! Et pas plus de parti anticailleautiste non plus. Que les Français qui seraient tentés de se jeter à corps perdu dans une bataille pour ou contre Caillaux n'oublient pas que l'ennemi est encore sur notre sol ! Cela les aidera à attendre l'heure de la justice et à lui faire crédit. »

Il n'y aurait aucune raison pour se laisser aller à des discussions nuisibles à l'intérêt de la nation.

Si M. Caillaux est un traître, il subira l'impitoyable châtement qu'il a mérité.

S'il n'est pas coupable, il est de taille à faire éclater son innocence et la colère des foules se retournera contre

ceux qui auraient, avec légèreté, compromis la sécurité du pays.

Mais la France demande la justice pleine et entière, et rien ne saurait, désormais, empêcher la lumière de se faire.

Cela seul importe. Le public n'a plus qu'à attendre avec calme la décision des tribunaux.

Il y a du tirage à Brest-Litovsk. Sincères ou non, les maximalistes voudraient obtenir l'évacuation des provinces russes par les troupes allemandes, avant de pousser plus loin les discussions en vue d'une paix séparée.

Kuhlmann s'efforce de trouver un terrain de conciliation, mais l'état-major allemand intervient avec brutalité et signifie aux envoyés de Lénine que les provinces russes continueront à être occupées par les troupes du Kaiser.

Lénine, préoccupé de l'effet que cette décision provoquera sur ses compatriotes, aurait l'intention de se rendre personnellement à Brest-Litovsk pour essayer d'obtenir des concessions des Austro-Allemands. Il va au-devant d'un échec retentissant.

Au même moment, on annonce que la propagande des bolcheviks parmi les troupes boches font des progrès et que le commandement allemand, inquiet des mutineries signalées, voudrait brusquer la solution.

Les effets de ces difficultés multiples, dit le *Matin*, continuent à se faire sentir dans les conseils du gouvernement. Hindenburg et Ludendorff y déploient un ton de dictateurs. Au conseil de la couronne du 2 janvier, comme Guillaume II prenait la parole pour soutenir Kuhlmann et pour se déclarer partisan de concessions à la Russie, Hindenburg a élevé la voix avec une violence inouïe. Il a pris à partie le kaiser au grand scandale des assistants.

Mais si désireux que soit l'empereur de soutenir la politique de von Kuhlmann il est probable qu'il cédera. Il a toujours cédé devant l'état-major et devant son fils depuis le début de la guerre. En tout cas, que ce soit par ou sans son ordre, les préparatifs de la multiple offensive projetée par l'état-major impérial continuent.

Les discussions de Brest-Litovsk ne présentent donc qu'un intérêt secondaire puisque des renseignements certains permettent de constater la préparation intensive de l'attaque annoncée sur le front occidental.

Les Alliés ont pour unique devoir de préparer la riposte victorieuse. Ils n'y manquent pas.

Pour sa part, l'Angleterre vient de décider l'appel de nouveaux contingents sous les armes.

Sir Auckland Geddes, ministre du service national, a fait connaître à la Chambre des Communes que l'Angleterre avait déjà mobilisé 7.500.000 soldats, mais qu'il est nécessaire de lever immédiatement de nouveaux contingents jusqu'à concurrence d'un demi-million d'hommes. C'est un minimum absolu exigé par les opérations prévues pour 1918.

Le projet de loi sera certainement voté et l'effort des Anglais, comme celui de tous les autres alliés sera porté au maximum. Nous pouvons, dans ces conditions, attendre, avec quiétude, le choc annoncé par les Boches !...

Les « buts de paix » des Alliés ont été définis d'une façon précise par M. Lloyd George et par M. Wilson. M. Pichon a, de son côté, formulé les revendications françaises. Mais la *Victoire* estime qu'il y aurait avantage à se mettre d'accord sur un texte commun. C'est possible. Cette rédaction n'ira pas, cependant, sans quelque difficulté, provenant des contrats passés entre les Alliés en 1915 et 1916, — avant l'intervention américaine — avec l'Italie et avec la Roumanie.

Ce n'est plus un mystère pour personne que l'Italie voulait le Trentin, Trieste et la Dalmatie, ce qui excitait l'indignation des Serbes et des Yougoslaves; elle avait aussi des exigences touchant l'Albanie et le Dodécannèse (Rhodes et les îles voisines). La Roumanie voulait la Transylvanie, la Bucovine et une partie du Banat.

Il y a des négociations en cours pour la révision de ces buts de guerre.

Lloyd George, par son appel à l'Autriche, semble les avoir contrariés quelque peu. La France qui les a signés et qui, grâce à cela, a obtenu le concours de l'Italie et de la Roumanie, ne peut pas, moralement, renier sa signature. Sans quoi les Italiens pourraient dire, à leur tour: que nous importe l'Alsace-Lorraine? Mais il y a lieu de constater que Roumains et Italiens sont revenus de leurs exigences d'hier et une entente sur de nouvelles bases est probable.

Ce jour-là, il sera possible de lancer un appel rédigé en commun par tous les Alliés et d'arrêter, d'une façon précise les buts de paix minima des défenseurs de la Civilisation.

Ce qui reste, en tout cas, hors de cause, c'est que l'article premier des revendications communes est la restitution de l'Alsace-Lorraine.

La violence faite à nos deux provin-

ces, en 1871, avait marqué l'origine de l'impérialisme allemand, la restitution seule marquera la défaite de nos ennemis.

« Si l'Allemagne, écrit l'*Echo de Paris*, parvenait à conserver son ancienne conquête, elle sortirait de la guerre à son avantage. Les Alliés s'interdisant les conquêtes et bornant leurs revendications à réparer les injustices d'autrefois, le retour des provinces perdues jadis à leurs patries authentiques marquera la victoire évidente. Tous les Alliés le savent : et, quand ils se battent pour que l'Alsace-Lorraine soit restituée à la France, ils savent qu'ils se battent pour que soient battues l'Allemagne et les nations complices de son agression. »

A. C.

### Déplacement de troupes allemandes

En France, on observe un déplacement des troupes de l'Alsace vers Cambrai. Tous les préparatifs sont faits dans la région d'Anzin pour l'arrivée de troupes nombreuses.

A l'arrière du front, un grand nombre d'usines sont transformées en hôpitaux, et dans les environs de Maubeuge, des états-majors spécialistes seraient arrivés pour préparer les attaques prochaines.

### Yarmourth bombardé par mer

(Officiel). — Yarmouth a été bombardé, de la mer, la nuit dernière. Le feu commença à minuit 55 et dura environ cinq minutes.

Une vingtaine de projectiles sont tombés dans la ville.

Les derniers rapports de la police établissent que trois personnes ont été tuées et dix blessées. Les dégâts matériels ne sont pas importants.

### L'AFFAIRE CAILLAUX

D'après certains bruits, le dossier relatif au programme de M. Caillaux, découvert dans le coffre-fort de Florence, réorganisait toute la politique sur des bases nouvelles. Le général Sarrail devenait généralissime, sans d'ailleurs qu'on ait trouvé aucune pièce établissant que l'ancien commandant en chef de Macédoine ait été au courant des desseins de M. Caillaux ; M. Ceccaldi, député de l'Aisne, était nommé préfet de police ; un certain nombre de généraux étaient d'office privés de leur commandement.

Les relations avec le Vatican étaient reprises dans le plus bref délai possible.

Enfin, pour que l'union sacrée fût plus complète, la loi qui exila de France les membres des familles ayant régné était rapportée.

On affirme que le Gouvernement publiera tous les noms des personnes relevées dans le dossier.

### L'inculpation

Au point de vue uniquement juridique la justice estime que la double inculpation d'intelligences avec l'ennemi et de complot contre la sûreté de l'Etat est d'ores et déjà établie et que la culpabilité de l'ex-président s'affirme nettement par la découverte des documents saisis.

### A la Santé

Les dernières nouvelles qu'on possède sur le séjour de M. Caillaux à la prison de la Santé le représentent comme calme, très maître de lui-même. Il a reçu la visite de ses deux défenseurs, M<sup>es</sup> Demange et Ceccaldi, avec qui il s'est entretenu très cordialement.

### Arrestation de M. Paul Comby

Mardi soir, vers 6 heures, M. Paul Comby a été mis en état d'arrestation par M. Priollet, commissaire spécial du camp retranché de Paris.

M. Paul Comby avait été mandé au quai des Orfèvres pour fournir des renseignements, mais, dès son arrivée, le commissaire de police lui a déclaré qu'il était nanti d'un mandat d'arrêt le concernant. En conséquence, M. Paul Comby, après avoir subi un bref interrogatoire d'identité, a été conduit à la prison de la Santé.

### Les achats de blés en Argentine

Le ministre de France, le ministre de Grande-Bretagne et le ministre des affaires étrangères ont signé l'important accord préparé au sujet de l'achat par les gouvernements alliés de 25 millions de quintaux de blé de la nouvelle récolte de l'Argentine.

### Les pourparlers de Brest-Litovsk

Les leaders bolcheviks, au cours d'une conférence privée, auraient exprimé l'opinion que les négociations de paix ne tarderaient pas à être interrompues. Ils considéreraient qu'une offensive allemande doit être envisagée dans un délai plus ou moins proche. Comme la Russie n'est plus en état de reprendre la guerre avec la même intensité qu'autrefois, il est probable que les opérations se limiteront à la seule défensive.

### Lenine approuve le message de M. Wilson

Le correspondant des « Daily News », à Petrograd, câble que le discours du président Wilson a été publié « in-extenso » dans la « Gazette officielle des bolcheviks » qui le commente dans les termes suivants :

« Les conditions de paix énoncées par M. Wilson constituent une grande victoire de la démocratie. Nous ne pouvons qu'espérer que le peuple américain sera notre allié dans cette lutte. »

Lenine a donné l'ordre que le texte du discours du président soit télégraphié immédiatement à Trotsky qui est à Brest-Litovsk.

### Les valeurs russes

On mande de Péetrograd à l'Agence Reuters en date du 13 janvier :

Le conseil supérieur des biens nationaux a élaboré un projet de décret annulant tous les emprunts nationaux émis par le gouvernement impérial et bourgeois.

### Sur le front Italien

Dans la région du mont Abolona, le combat a recommencé dans l'après-midi d'hier.

Malgré la résistance acharnée et la très vive réaction ennemie, d'importants progrès ont été obtenus et de très graves pertes infligées à l'adversaire.

Huit officiers, parmi lesquels un lieutenant-colonel et 283 hommes de troupe ont été capturés.

Au saillant du mont Sicrolo, des détachements ont pénétré dans les tranchées ennemies.

A l'est de Caposile, nous avons élargi la tête de pont, arrachant quelques tranchées à l'ennemi et repoussant ensuite ses successives contre-attaques.

Ont été capturés : 2 officiers, 43 hom-

mes de troupe, 2 mortiers de tranchées et quelques mitrailleuses.

Sept avions ennemis ont été abattus.

### CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 15 janvier 1918

M. Gruet demande à interpellier sur les mesures que compte prendre le Gouvernement pour mettre un terme aux campagnes de presse qui se poursuivent autour des instructions en cours.

M. Clemenceau demande le renvoi sine die de cette interpellation. Le renvoi est ordonné.

M. Laffont interpelle sur les mesures que le Gouvernement compte prendre pour faire assurer par la justice militaire le respect des règles du droit au bénéfice de tous les inculpés.

M. Laffont dit que les perquisitions faites à Florence au sujet de l'affaire Caillaux ont été faites en violation du Code d'instruction criminelle.

M. Ignace déclare que tout s'est passé de la façon la plus légale.

M. Varenne adjure le Président du Conseil de ne pas laisser la Chambre sous l'impression que la liberté individuelle n'est pas garantie.

M. Clemenceau répond que la loi a été observée dans la perquisition qui a eu lieu à Florence ; mais c'est la justice italienne qui a appliqué la loi : elle connaît ses devoirs, on peut lui faire confiance.

L'ordre du jour pur et simple est voté par 369 voix contre 105.

La Chambre reprend la discussion du projet de loi sur les pensions ; l'article 18 est relatif au droit des ascendants d'un militaire décédé de demander une allocation permanente.

La suite de la discussion est renvoyée à la prochaine séance.

### SÉNAT

Séance du 15 janvier 1918

Le Sénat procède au vote pour la nomination des membres titulaires de la Commission d'instruction de la Haute-Cour.

M. Régismanset est élu vice-président.

### Chronique locale

#### La crise des allumettes

Dans ses spirituels et si littéraires « Propos » de samedi notre distingué collaborateur « le Cadurcien » disait les angoisses, le dépit que provoque aux fumeurs la crise du tabac.

Nous, nous tenons à enregistrer leurs récriminations, car à côté de la crise du tabac, il y a également celle d'allumettes, et cette dernière atteint tout le monde, fumeurs et non fumeurs.

Il y a quelques semaines, une note officielle faisait connaître que le prix des allumettes amorphes était porté de 0,05 centimes la boîte à 0,15 les deux boîtes, soit 7 centimes et demi la boîte.

La Régie donna des instructions en ce sens aux débitants : mais certains d'entre eux profitèrent de cette augmentation officielle pour trafiquer. Ils refusaient de vendre deux boîtes. « Il en faut pour tout le monde », disaient-ils ingénument ! Ils en donnaient une, mais ils la faisaient payer dix centimes ! Les deux boîtes coûtaient donc 4 sous !

Sans doute, il y a eu des spéculations plus onéreuses pour les clients. Mais cette spéculation sur les allumettes prenait un caractère officiel, car les clients disaient avec raison que l'Etat, en fixant à 15 centimes les deux boîtes laissait commettre un vol par les débiteurs. Or, jusqu'à ce jour, l'Etat, dans ses marchés, avait donné l'exemple de l'observation des lois.

Et, les débiteurs seuls profitaient de ce petit bénéfice.

Des protestations s'élevèrent et la Régie, pour éviter des plaintes à l'autorité supérieure, contre ces débiteurs peu consciencieux, dut intervenir. Elle fit bien, mais ne fut pas assez sévère.

Alors, il se produisit ce fait : les débiteurs refusèrent de livrer des allumettes aux clients qui protestaient contre leurs agissements.

Est-ce le droit des débiteurs de refuser tabac et allumettes ? Non, répond la Régie. Si le débiteur n'a ni tabac ni allumettes, il doit en aviser le public par une affiche placardée sur la porte du débit, comme cela se fait dans toutes les villes de la région, à Montauban, par exemple.

Mais alors, la Régie a le droit, par voie de recensement, de se rendre compte si l'avis est bien l'expression de la vérité.

L'administration a le devoir d'empêcher que l'Etat puisse être accusé de ne pas observer ses engagements.

En l'espèce, les coupables étaient certains débiteurs. Il est à souhaiter qu'à l'avenir de pareils abus ne se reproduisent plus.

### Votes de nos députés

Sur l'ordre du jour pur et simple réclamé par le gouvernement, à la suite des interpellations sur les mesures que compte prendre le gouvernement pour faire assurer par la justice militaire les règles du droit au bénéfice des inculpés, nos députés ont voté :

Pour : MM. de Monzie et Bécays.

M. Malvy absent par congé.

La Chambre a adopté par 369 voix contre 105.

### Citation à l'ordre de la division

L'adjudant-chef Georges Darnis, de Gramat, vient d'obtenir la brillante citation à l'ordre de la division que nous reproduisons :

Excellent adjudant ; au cours de l'attaque des positions allemandes de Maronvilliers, le 12 avril 1917, a été grièvement blessé au moment où il portait sa section en avant pour renforcer la première vague, momentanément arrêtée dans sa progression.

C'est la deuxième citation qu'obtient ce brave, qui, parti simple soldat le premier jour, a rapidement conquis ses grades, récompenses de son dévouement et de sa bravoure.

Nos félicitations.

### Médaille militaire

La médaille militaire, la croix de guerre avec palme sont attribuées aux militaires du 207<sup>e</sup> d'infanterie dont les noms suivent :

Taillefer Paul-Fernand, sergent (active) à la 17<sup>e</sup> compagnie du 207<sup>e</sup> rég. d'infanterie : sous-officier d'un courage et d'une énergie exemplaires. Blessé grièvement, le 17 avril 1917, en entraînant sa demi-section à l'assaut d'un fortin ennemi. Enucléation de l'œil gauche. Une citation.

Maisongrand Léonard, soldat (territoriale) à la 23<sup>e</sup> compagnie du 207<sup>e</sup> rég. d'infanterie : soldat très courageux. Le 2)

avril 1917, malgré la violence du feu des mitrailleuses ennemies, s'est maintenu sur sa position et par son tir a obligé l'ennemi à se replier. Amputé du pied gauche.

Nos félicitations à ces vaillants.

### Au 131<sup>e</sup> territorial

La médaille militaire, la croix de guerre avec palme ont été attribuées au soldat Jollivet, du 131<sup>e</sup> territorial d'infanterie.

Voici la citation qui motive ces distinctions :

Jollivet Antoine, soldat (territorial) au 131<sup>e</sup> régiment d'infanterie : soldat d'un courage magnifique, patrouilleur volontaire. Le 20 octobre 1917, se trouvant en sentinelle dans un petit sentier avancé, a donné un bel exemple d'énergie, de sang-froid et de bravoure. Attaqué par une patrouille allemande et personnellement assailli à coups de revolver par l'officier chef de patrouille, s'est jeté vigoureusement sur ce dernier et l'a terrassé après une lutte acharnée au cours de laquelle il a été blessé. Avec l'aide de ses camarades accourus au bruit a ensuite mis en fuite le détachement ennemi.

Nos félicitations au vaillant territorial.

### Compatriote

Nous relevons avec plaisir la promotion au grade de maître de timonerie de notre jeune compatriote Raymond Pélaprat, ancien élève du Lycée Gambetta.

Nos félicitations au jeune promu dont la mère, tailleuse, habite rue de la Mairie à Cahors.

### Arrêté sur la chasse

M. le Préfet du Lot a pris l'arrêté suivant :

L'arrêté préfectoral, du 26 novembre 1917 fixant la clôture générale de la chasse, dans le département du Lot, au dimanche 6 janvier 1918, est complété ainsi qu'il suit :

La chasse à tir du gibier d'eau, avec ou sans chien d'arrêt, est permise, même en temps de neige, jusqu'au 31 mars inclusivement.

Le gibier d'eau ne pourra être chassé qu'en bateau ou sur les bords des fleuves, rivières et canaux, lacs, étangs, marais non desséchés, sans que le chasseur puisse s'écarter à plus de trente mètres des rives.

On pourra employer, pour cette chasse, des sifflets ou appeaux, des appels vivants ou artificiels, des loges ou gabions et des huttes fixes ou roulantes. Tous autres engins ou procédés, tels que pièges ou filets, sont expressément prohibés.

Le Préfet du Lot,

C. BONHOURE.

### Les mutilés de la guerre

M. le Gouverneur général de l'Afrique occidentale française désire recruter, parmi les mutilés de la guerre, des candidats susceptibles d'être admis dans le cadre des affaires indigènes de cette colonie, aux emplois de commis de 3<sup>e</sup> classe et d'adjoints de 2<sup>e</sup> classe.

Les candidats pourront consulter, dans les bureaux de la Préfecture, une notice qui les renseignera sur les conditions d'aptitude et le mode d'admission à ces emplois.

### Situation agricole

L'Officiel publie les renseignements suivants sur la situation agricole dans le Lot, à la date du 1<sup>er</sup> janvier 1918 :

L'état des céréales en terre est satisfaisant ; d'une façon générale, la germination et la levée se sont bien faites ; seuls les blés semés en décembre, en cours de germination au moment des gelées, auront peut-être souffert ; mais, il est encore trop tôt pour se prononcer. Jusqu'au

20 décembre, la température est restée douce et clémente, les ensemencements de blé ont pu se poursuivre jusqu'à cette date ; actuellement, on estime que la superficie emblavée est supérieure à celle de l'an dernier. La taille de la vigne et des arbres fruitiers est commencée ; elle a été arrêtée par le froid. La préparation des terres destinées aux cultures de printemps est suspendue depuis que les sols sont gelés.

### Les vieilles classes

Rien de changé dans les décisions qui semblent devoir être prises en ce qui touche le rappel des R. A. T. des vieilles classes. Ce rappel est, de plus en plus improbable. D'ailleurs, il était à l'avance évident que si les agriculteurs n'étaient pas convoqués, les ouvriers travaillant dans les usines de munitions le seraient encore bien moins. En effet, la perspective d'une offensive prochaine, motivait ces convocations exceptionnelles, mais cette même perspective implique également un redoublement d'activité dans les fabrications de guerre.

### Nouvelle relève d'ouvriers mobilisés

Le ministre de l'armement et des fabrications de guerre vient de décider que les ouvriers mobilisés du service armé, appartenant à la classe 1913, seront relevés de l'usine à partir du 15 janvier, et devront être rendus à leur dépôt d'affectation, au plus tard, le 25 janvier.

Le ministre, dans sa circulaire, prescrit aux directeurs des établissements de l'artillerie et des poudreries, aux officiers contrôleurs de la main-d'œuvre militaire, de lui rendre compte le 1<sup>er</sup> février, délai de rigueur, du nombre d'ouvriers mobilisés de la classe 13 dirigés sur leurs dépôts.

### CHEMINS DE FER D'ORLÉANS

Depuis le 15 courant, par ordre supérieur et à titre temporaire, les trains ci-après sont supprimés :

#### 1<sup>o</sup> Entre Brive et Capdenac

Train 49.004, départ de Capdenac à 2 h. 03, arrivée à Brive à 7 h. 20.

Train 49.025, départ de Brive à 15 h. 50, arrivée à Capdenac à 20 h. 51.

#### 2<sup>o</sup> Entre Aurillac et Arvant

Train 52.002, départ d'Aurillac à 5 h. 00, arrivée à Arvant à 10 h. 08.

Train 52.025, départ d'Arvant à 16 h. 10, arrivée à Aurillac à 21 h. 17.

#### 3<sup>o</sup> Entre Aurillac et Capdenac

Train 52.003, départ d'Aurillac à 6 h. 55, arrivée à Capdenac à 9 h. 25.

Train 52.026, départ de Capdenac à 11 h. 57, arrivée à Aurillac à 16 h. 25.

#### 4<sup>o</sup> Entre Capdenac et Rodez

Train 54.029, départ de Capdenac à 19 h. 03, arrivée à Rodez à 21 h. 40.

Train 54.006, départ de Rodez à 4 h. 06, arrivée à Capdenac à 6 h. 15.

#### 5<sup>o</sup> Entre Capdenac et Cahors

Train 56.015, départ de Cahors à 16 h. 00, arrivée à Capdenac à 18 h. 29.

Train 56.008, départ de Capdenac à 7 h. 13, arrivée à Cahors à 9 h. 48.

**B**azars, Drogueries, Représentants, Vendeurs demandés Art. unig. marq. déposée. Bénéf. sérieux. Exclusivité garantie suivant chiffre. DESVIGNE, 138, Avenue Félix-Faure, à Lyon.

### SAVON

ménage mi-cuit extra blanc, le postal 10 k. franco domicile contre mandat-poste d'avance de 25 fr. ou contre remboursement 26 fr. 50. Prix spécial par 5 et 10 postaux. DELORT, 1, Cours Devilliers, MARSEILLE.

Dépôt Savonnerie d'Endoume, 21, Bd Thèlème.

Voulez-vous savoir ce que disent les pays neutres, de la guerre ?

Lisez « **La Tribune de Genève** » paraissant tous les jours. C'est le meilleur organe de la Suisse Française.

Prix dix centimes.

En vente à la librairie J. GIRMA, à Cahors.

## NOS DÉPÊCHES

COMMUNIQUÉ DU 15 JANV. (22h.)

### Une attaque allemande repoussée

Paris, 15 janvier, 23 h.

Sur la rive droite de la Meuse, les Allemands ont attaqué nos positions du Bois Le Chaume, sur un front de deux cents mètres environ.

L'attaque, brisée par nos feux, s'est dispersée. Quelques fractions ennemies qui avaient réussi à prendre pied dans un élément avancé en ont été rejetées aussitôt.

En Lorraine, nos troupes ont réussi de l'incursion dans les lignes ennemies de la région de Badonviller et ont ramené une vingtaine de prisonniers.

Rien à signaler sur le reste du front.

### Calme sur le front anglais

Londres, 15 janvier, 22 h.

Aucun événement important à signaler en dehors de l'activité habituelle de l'artillerie.

L'activité aérienne a été entravée, hier, par la chute de neige. Nous avons pu, cependant, prendre quelques clichés et faire un peu de réglage.

Au cours des rares combats de la journée, un appareil ennemi a été abattu.

Tous les nôtres sont rentrés indemnes.

A la suite du raid exécuté avec succès en Allemagne, dans la journée d'hier, une deuxième expédition a été exécutée dans la nuit du 14 au 15. Nos objectifs étaient les mines d'acier de Thionville, à mi-chemin entre Luxembourg et Metz, sur lesquelles nous avons jeté une tonne de projectiles.

Une demi-tonne d'explosifs a été, en outre, jetée sur deux importants nœuds de voies ferrées, dans la région de Metz.

Les objectifs ont été fortement défendus par les canons spéciaux et les projecteurs.

Tous nos appareils sont rentrés indemnes.

COMMUNIQUÉ DU 16 JANV. (15 h.)

### Canonnade en Alsace

Rien à signaler, au cours de la nuit, en dehors d'une canonnade assez vive en Alsace, entre Thur et Doller.

Le chiffre des prisonniers que nous avons faits au cours du coup de main, opéré hier, dans la région de Badonviller, dépasse la quarantaine, dont un officier.

Paris, 11 h. 25.

## LOUSTALOT est ARRÊTÉ

M. Loustalot, député des Landes, vient d'être arrêté.

Paris, 11 h. 54.

### La préparation de l'offensive Boche

De La Haye : On apprend de la frontière que des trains se dirigent, jour et nuit, vers l'ouest, à intervalles rapprochés, pour transporter des troupes venant du front est. Ces troupes seraient destinées à former des bataillons de choc.

### Les négociations pacifistes

De Bâle : Une personnalité diplomatique viennoise déclare qu'on peut apercevoir dans la tournure de phrase de Trotsky une forme inamicale, pour ne pas employer une expression plus énergique, parce que Trotsky semble s'imaginer que la base de futures relations entre les peuples est naturellement considérée comme impossible par les empires centraux.

### Kuhlmann n'a pas d'ordre nouveau

De Bâle : Suivant les *Basler Nachrichten*, Kuhlmann n'a encore reçu aucune instruction nouvelle du gouvernement allemand maintenant sa façon de voir.

### Le dissentiment entre le gouvernement et le haut commandement s'aggrave

De Zurich : La lecture de la presse allemande montre que le conflit entre le haut commandement et le gouvernement est entré dans une phase encore plus aiguë.

## L'AUTRICHE CONTRE L'ÉTAT-MAJOR

Le fait saillant, actuellement, est que l'Autriche-Hongrie vient de se prononcer nettement contre le point de vue de l'Etat-major allemand, en déclarant que la politique de cet Etat-major est en complet désaccord avec les conventions conclues, en juillet dernier, entre Berlin et Vienne.

A ce sujet, la *Gazette de Francfort* dit :

Un gouvernement qui n'agit que sur les ordres militaires est une charge, une honte devant le peuple allemand et l'étranger. Celui qui renverserait la politique d'entente mesurée entre les Alliés centraux, menacerait de compromettre l'union des Etats Centraux, et, à l'intérieur, le peuple est partisan d'une politique d'entente.

## Le parti militaire l'emporterait

D'autre part, selon la *Gazette de Voss*, on peut supposer que, sur les points essentiels, est intervenu un accord qui donnerait gain de cause au parti militaire.

### Une réunion tumultueuse

De Zurich : Le tumulte a empêché la réunion, organisée dimanche, par la ligue de la Patrie allemande.

Paris, 14 h.

### Sur le front anglais

Aucun événement important à signaler sur le front britannique.

La justice semble ne pas vouloir lanterner avec tous les hommes politiques accusés d'avoir travaillé contre leur patrie.

Après Caillaux, voici Loustalot, un simple comparse qui aurait fait les commissions en Suisse !

La situation est très tendue en Allemagne et le parti militariste est en opposition ouverte avec la majorité du pays. L'Autriche elle-même proteste contre les agissements de l'Etat-major allemand qui compromet l'entente entre les Centraux !...

En attendant, le peuple accueille fort mal les conférenciers de la Patrie allemande qui, on le sait, veut la paix Hindenburg, à l'exclusion de tout autre.

## BIBLIOGRAPHIE

### LA NATURE

Blaye, port Franco-Italien

Parmi nos petites villes de France qui ont recouvré par la guerre un regain de jeunesse et d'activité, il faut citer le port de Blaye qui n'existait plus guère qu'à l'état nominal atteignant péniblement en 1913 un chiffre d'importation de 20.836 t. Il a dépassé en 1917, 260.000 t. La guerre, en effet, a réveillé la cité blayoise en en faisant un port de transit pour les houilles anglaises, à destination d'Italie. *La Nature*, n° 2311 étudie le rapide développement du nouveau Havre Girondais, les services qu'il rend et ceux qu'il est appelé à rendre, les transformations de la cité devenue presque ville italienne par le grand nombre de dockers venus des rivages liguriens. Aussi comprend-on l'accueil chaleureux fait par les habitants à ceux qui préudent par leurs efforts à la richesse du pays.

Lire dans le même numéro : *Le chauffage des habitations par station centrale urbaine*; — *La fabrication mécanique des hélices aériennes*; — *Un précurseur en géologie*; — *L'illusion du trou dans la main*, etc.

**LA NATURE**. — Revue des Sciences et de leurs applications à l'Art et à l'Industrie. 120, Boulevard Saint-Germain, Paris.

## PHARMACIE de la CROIX-ROUGE

BOULEVARD GAMBETTA

En face le Théâtre, CAHORS

Lait condensé sucré Gallia.  
Lait condensé sucré Nestlé.  
Chocolat de Guyenne pur cacao et sucre.

Cacao soluble pour déjeuners.  
Farines alimentaires : Crèmes d'avoine, de lentilles, d'orge, de gruau, etc.

### Phosphiode Garnal

la plus active et la plus agréable des préparations iodotanniques phosphatées

Le propriétaire-gérant: A. COUESLANT